



Reconnaissance anticipée d'un enfant français

Par **victorine**, le **03/02/2010** à **10:26**

Bonjour,

Je suis enceinte de 5 mois de mon fiancé algérien, grossesse difficile car je dois rester allongée pratiquement toujours. Nous vivons difficilement cette situation et j'aimerais que mon fiancé puisse venir auprès de moi pour me soutenir. J'ai entendu parler de reconnaissance anticipée et je voudrais savoir si lui peut reconnaître son enfant tout en étant en algérie, quelles sont les démarches à effectuer? ai je 1 chance de l'avoir près de moi pour terminer ma grossesse?

Y a t'il d'autres solutions, en sachant que je ne peux plus prendre l'avion?

Je vous remercie de me venir en aide car je ne sais vraiment plus vers qui me tourner.
salutations

Par **herve**, le **07/02/2010** à **11:37**

salut victorine,

je sais qu'il existe un **visa court séjour pour parent d'enfant français mineur résidant en france** dans certaines ambassade de france dans certains pays, regarde un peu sur le site de l'ambassade de france en algérie

arrivé en france étant parent d'un enfant français il peut être régularisé

bye

Par **victorine**, le **07/02/2010** à **11:46**

bonjour et merci pour l'info,je vais aller voir de suite,j'espere que c'est possible car je suis
desespérée.encore merci.